

Accueil de loisirs « Club 1000 jeunes »

Du lundi 19 au vendredi 30 décembre 2022

INSCRIPTION VACANCES D'HIVER 2022

Inscription obligatoire avant le lundi 05 décembre 2022
Par mail, dans les structures ou au C'sam

Renseignements

Nom de l'enfant : Prénom :

Age :

Responsable légal :

Personne à contacter en cas d'urgence : Téléphone :

Fonctionnement

Club 1000 jeunes

Mineur scolarisé de 6 ans et plus

Quartier Rochotte. Rue Ampère (école Jacques Prévert)

c1000j@ville-chaumont.fr

03 25 03 75 18

Les horaires : 7h30/12h15-13h30/18h15

Modalités d'inscriptions et de fréquentations

Merci de cocher les cases des présences de votre enfant ci-dessous :

INSCRIPTION	Matin	Après midi
Lundi 19 décembre 2022		
Mardi 20 décembre 2022		
Mercredi 21 décembre 2022		
Jeudi 22 décembre 2022		
Vendredi 23 décembre 2022		
Lundi 26 décembre 2022		
Mardi 27 décembre 2022		
Mercredi 28 décembre 2022		
Jeudi 29 décembre 2022		
Vendredi 30 décembre 2022		

Avant d'inscrire votre enfant dans l'accueil de Loisirs, une pré-inscription au C'Sam est obligatoire. Vous devrez vous acquitter d'une adhésion annuelle au regard de vos ressources.

Pour une nouvelle pré-inscription annuelle, il vous sera demandé :

- La fiche de renseignements
- Une copie des vaccinations
- Une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2020 sur revenus 2021

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de Loisirs

Allergies alimentaires : oui non
Précisez :
Autres : (allergies respiratoires, maladie chronique, handicaps, ...) oui non
Précisez :

Toute pathologie mentionnée ci-dessus doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil

Mesures sanitaires

L'accueil respectera les mesures sanitaires en vigueur lors des vacances scolaires, elles seront affichées à l'entrée de la structure

Informations pratiques

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

- **Attention : Il n'y a pas de service de restauration pendant les vacances d'hivers**

Ce document doit être complété et signé par le responsable légal.

En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :

- à ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus
- à prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle
- à respecter les horaires d'ouvertures et de fermeture ainsi que les temps d'accueils et de départs échelonnés

Je soussigné Mr ou Mme

Responsable de l'enfant

Signature

RENSEIGNEMENTS :
Direction Education Enfance Jeunesse
Centre des services de l'agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 CHAUMONT
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél : 03 25 30 60 69
Mail : guichet.unique@agglo-chaumont.fr